

LES CHANGEMENTS AU PROGRAMME QUÉBÉCOIS D'IMMUNISATION

Par Gabryelle Gagnon, conseillère en soins infirmiers à la Direction de santé publique

CONTEXTE

Le 1^{er} juin dernier, le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) a modifié de façon substantielle le Programme québécois d'immunisation (PQI). Ces changements font suite aux avis du Comité sur l'immunisation du Québec (CIQ) que vous trouverez en référence.

PRINCIPES D'ÉLABORATION DU CALENDRIER DE VACCINATION

Pour chaque vaccin, le calendrier de vaccination est établi selon les principes suivants :

- Le vaccin doit être administré à l'âge où le risque de contracter la maladie est le plus important;
- Le vaccin doit être efficace à l'âge auquel il est administré;
- Le nombre de doses administrées doit entraîner une protection à court terme;
- Le vaccin est administré à un âge où il provoque le moins de symptômes;
- La nécessité et le moment d'un rappel doivent être évalués afin d'assurer une protection à long terme.

ENFANTS ÂGÉS DE 6 ANS OU MOINS

Objectifs et nature des changements

L'objectif est de simplifier le calendrier vaccinal des enfants tout en leur offrant une protection optimale, incluant une immunisation contre l'hépatite A. Les changements apportés sont les suivants :





- 1) L'adoption du calendrier 2 + 1 (trois doses administrées à 2, 4 et 12 mois) pour la vaccination contre la diphtérie, la coqueluche, le tétanos, la poliomyélite, Haemophilus influenzae de type b et l'hépatite B. Spécifiquement, il faut :
 - Continuer à administrer aux visites de 2 et 4 mois le vaccin hexavalent (DCaTHB-VPI-Hib) et ceux contre le pneumocoque (Pneu-C) et le rotavirus (Rota);
 - Éliminer la visite de 6 mois et reporter à l'âge de 12 mois la dose de vaccin pentavalent (DCaT-VPI-Hib) qui y était administrée.
- 2) La modification du calendrier de vaccination contre la rougeole, la rubéole, les oreillons et la varicelle en administrant deux doses du vaccin RRO-Var à l'âge de 12 et de 18 mois.
- 3) Le report de la vaccination contre le méningocoque de sérogroupe C de 12 à 18 mois.
- 4) L'ajout de la vaccination contre l'hépatite A en utilisant le vaccin combiné HAHB à l'âge de 18 mois, permettant de compléter la vaccination contre l'hépatite B et l'hépatite A. Par contre, la visite prévue à 6 mois est maintenue pour l'administration d'une dose additionnelle du vaccin Pneu-C aux nourrissons :
 - Prématurés (< 32 semaines) ou ayant un très faible poids à la naissance (< 1 500 g);
 - Vivant dans les communautés autochtones du Nunavik et des Terres-Cries-de-la Baie-James;
 - Présentant une condition mentionnée dans le [Tableau synthèse des vaccins contre le pneumocoque](#) qui se trouve dans le Protocole d'immunisation du Québec.

Avantages

- Retrait de la visite à 6 mois.
- Diminution du nombre d'hospitalisations pour varicelle entre 1 et 2 ans puisqu'une dose du vaccin contre la varicelle a été ajoutée à 12 mois.
- Protection contre l'hépatite A par la vaccination des jeunes enfants contre cette maladie à 18 mois.
- Un seul vaccin (dcaT-VPI) administré entre 4 et 6 ans, car la dose du vaccin contre la varicelle est maintenant donnée à 12 mois.

Inconvénient

- Trois vaccins au lieu de 2 sont administrés à 18 mois.

Date d'entrée en vigueur

Pour ce groupe d'âge, le nouveau calendrier est entré en vigueur le 1^{er} juin 2019. Il s'applique aux :

- Enfants nés à partir du 1^{er} juin 2019 pour l'ensemble du calendrier;
- Enfants sans histoire vaccinale âgés de 1 an au 1^{er} juin 2019, pour la vaccination contre la rougeole, la rubéole, les oreillons et la varicelle (RRO-Var). Les enfants nés avant le 1^{er} juin 2019 suivront l'ancien calendrier (à l'exception du RRO-Var comme mentionné précédemment).





En résumé :

Âge	Nés avant le 1 ^{er} juin 2019	Âgés de 1 an à partir du 1 ^{er} juin 2019	Nés à partir du 1 ^{er} juin 2019
2 mois	DCaT-HB-VPI-Hib Pneu-C Rota	DCaT-HB-VPI-Hib Pneu-C Rota	DCaT-HB-VPI-Hib Pneu-C Rota
4 mois	DCaT-HB-VPI-Hib Pneu-C Rota	DCaT-HB-VPI-Hib Pneu-C Rota	DCaT-HB-VPI-Hib Pneu-C Rota
6 mois	DCaT-HB-VPI-Hib	DCaT-HB-VPI-Hib	Aucun vaccin prévu*
12 mois	Pneu-C RRO Men-C	Pneu-C RRO-Var Men-C	Pneu-C RRO-Var DCaT-VPI-Hib
18 mois	DCaT-HB-VPI-Hib RRO-Var	DCaT-HB-VPI-Hib RRO-Var	HAHB RRO-Var Men-C
4-6 ans	dcaT-VPI Var	dcaT-VPI	dcaT-VPI

* La visite à 6 mois est maintenue pour l'administration du vaccin Pneu-C aux enfants à risque accru.

ADOLESCENTS ET ADULTES

Deux modifications importantes ont été apportées au calendrier de vaccination des adolescents et des adultes :

- La dose de rappel du vaccin contre la coqueluche n'est plus recommandée. Les études épidémiologiques n'ont pas observé de protection indirecte des jeunes enfants par la vaccination des adolescents et des adultes. De plus, la dose de rappel administrée aux adultes offre une protection de courte durée et, d'autre part, une coqueluche sévère est très rare chez l'adulte.
- Les rappels du vaccin contre la diphtérie et le tétanos (dT) tous les 10 ans sont remplacés par une seule dose de rappel à l'âge de 50 ans. En effet, avec un calendrier complet comprenant au moins 5 doses, incluant la dose administrée à l'adolescence, l'immunité contre le tétanos persiste minimalement entre 20 et 30 ans. Il faut noter qu'une dose de rappel dans les 10 années qui précèdent l'âge de 50 ans est acceptée comme rappel unique à l'âge adulte.

En résumé

- Le vaccin dcaT sera réservé à la vaccination des femmes enceintes.
- Outre la dose de dT administrée à l'adolescence et à l'âge de 50 ans, le vaccin dT sera administré pour la prophylaxie antitétanique, lorsqu'indiquée : www.msss.gouv.qc.ca/aide-decision/etape.php?situation=Tetanos





Calendrier de vaccination en vigueur À PARTIR DU 1^{ER} JUIN 2019

[Avril 2019]

La vaccination,
la meilleure protection

Les vaccins suivants sont recommandés aux âges indiqués par un crochet :

Vaccin qui protège contre :	2 mois	4 mois	6 mois	12 mois	18 mois	Entre 4 et 6 ans	4 ^e année du primaire	3 ^e année du secondaire	Adultes (50 ans)
Diphthérie-coqueluche-tétanos-hépatite B-polio-Hib	✓	✓	Visite de 6 mois maintenue uniquement pour les enfants avec conditions particulières	✓ (sans l'hépatite B)					
Pneumocoque	✓	✓		✓					
Rotavirus	✓	✓							
Méningocoque C						✓		✓	
Rougeole-rubéole-oreillons-varicelle				✓	✓				
Diphthérie-coqueluche-tétanos-polio						✓			
Diphthérie-tétanos								✓	✓
Hépatite A- hépatite B						✓	✓		
Virus du papillome humain							✓	✓	

Santé
et Services sociaux

Québec

RÉFÉRENCES

INSPQ - Optimisation du calendrier de vaccination des jeunes enfants :
<https://www.inspq.qc.ca/publications/2467>

INSPQ - Vaccination contre le tétanos : pertinence de doses de rappel chez l'adulte :
<https://www.inspq.qc.ca/publications/2418>

INSPQ - Vaccination contre l'hépatite A au Québec :
<https://www.inspq.qc.ca/publications/2393>

INSPQ - Stratégie optimale de vaccination contre la coqueluche au Québec :
<https://www.inspq.qc.ca/publications/2369>

DIRECTION DE SANTE PUBLIQUE DES LAURENTIDES. *Des modifications au calendrier de vaccination des enfants*, Les maux qui courent, vol. 26, no 4, septembre 2019, 4 p.

À VOTRE SANTÉ!

Responsable de la publication
Éric Botuna Eleko, médecin-conseil

Révision
Julie Pelletier, adjointe à la PDG - Relations médias, communications et affaires juridiques

Publication
Direction de santé publique
CRSSS de la Baie-James
312, 3^e Rue
Chibougamau (QC) G8P 1N5

Information
Tél. : 418 748-3575, poste 75129
www.crsssbaiejames.gouv.qc.ca

ISSN : 1929-5839 (en ligne)